

Accord UE-Japon : Un accord politique encourageant à confirmer rapidement

Paris, le 7 juillet 2017 – L'Union européenne et le Japon sont parvenus hier, jeudi 6 juillet, à un accord de principe sur les éléments essentiels d'un accord de partenariat économique. Cet accord doit permettre de nombreuses avancées dans le commerce bilatéral des vins et spiritueux et la levée de barrières, qu'elles soient tarifaires ou non tarifaires, ainsi qu'une meilleure protection des indications géographiques.

Le Japon est un marché important pour les exportations françaises de vins et spiritueux : en 2016, la valeur totale de nos exportations vers cette destination a dépassé les 500 millions d'euros, faisant du Japon notre septième client.

Antoine Leccia, Président de la FEVS, s'est félicité de cette annonce. *« L'accord de principe trouvé cette semaine par les dirigeants de l'Union européenne et du Japon est une bonne nouvelle pour notre secteur. Le démantèlement tarifaire négocié sur pour les vins^[1] va nous permettre de retrouver une situation de concurrence plus équilibrée vis-à-vis de certains pays concurrents tiers sur ce marché. D'autres éléments, comme la levée de barrières non tarifaires et la protection de nos indications géographiques, paraissent très positifs même si nous attendons d'en connaître plus précisément les détails. Une mise en œuvre effective de ces règles sera nécessaire, avec un suivi précis de l'UE ».*

Cet accord de principe qui constitue une première étape, importante, de nature politique doit encore être finalisé d'ici la fin de l'année sur différents aspects. *« Tant que l'accord n'entre pas en vigueur, les bénéfices annoncés restent virtuels, tout comme les retombées économiques pour nos entreprises et le secteur dans son ensemble »* souligne Antoine Leccia. *« Il est donc nécessaire que l'Union européenne et les Etats membres mettent tout en œuvre pour une application rapide de l'accord une fois qu'il sera finalisé ».*

^[1] Les droits de douane sont déjà éliminés sur la plupart des catégories de spiritueux à l'exception du saké.